

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU**

- Séance du 08 novembre 2007
- Date de convocation 31 octobre 2007
- Secrétaire : DESMOTTES Gilles

- REVISION PLU

- Suite à une erreur matérielle, le Conseil Municipal décide de prescrire une révision simplifiée du PLU.

- CHAUFFERIE COLLECTIVE BOIS DECHIQUETE

- Subventions accordées
  - 62 000 € (Région+Ademe+Feder)
  - 24 000 € DGE

- CONTRAT FOURNITURE BOIS DECHIQUETE

- L'association Haiecobois est retenue :
  - Durée du contrat : 3 ans
  - Quantité annuelle : 50 tonnes
  - Coût : 96.25 € HT la tonne

**Rappel : Le choix a été fait par la commune de privilégier la fourniture qui utilise les bois de haies bocagères afin d'aider les agriculteurs et propriétaires de haies et talus à les entretenir et favoriser leur maintien comme prévu dans le PLU.**

- VOIRIE 2008

- Le Conseil Municipal décide de refaire les trottoirs du quartier de "la Planche". Un premier estimatif étant trop élevé, la commission voirie va se réunir pour décider des priorités et effectuer les travaux par tranche.

- GITE D'ETAPE

- Suite à l'appel d'offres concernant le contrôle SPS, le Conseil Municipal accepte le devis de M. PAQUIN pour un coût de 1900 € HT.

- SALLE DE LA CANTINE

- Le Conseil municipal décide le remplacement des dalles de plafond

- **JARDIN SOUVENIR**

- La commune informe qu'il existe une zone dénommée jardin souvenir dans le cimetière, où les personnes qui le souhaitent peuvent déposer les cendres funéraires de leurs proches et que des emplacements réservés pour les urnes sont à la disposition des familles dans le cimetière.

- **ROLLER - SKATE**

- La mise en place d'un nouvel équipement est envisagée une demande de DGE sera faite.

- **RESTAURANT LE COURTIL**

- Suite à la demande des restaurateurs, la commission des travaux se réunira pour étudier la mise en place d'un portail à l'accès arrière du restaurant.

- **QUESTIONS DIVERSES**

**Vote favorable du Conseil Municipal pour les questions suivantes :**

- Suite à la réforme de la carte judiciaire, une motion contre cette décision a été déposée
- Acceptation du versement Groupama s'élevant à 231 € concernant le remboursement de la franchise suite au sinistre du candélabre.
- Acceptation de la participation d'un montant de 215 € de Familles rurales concernant l'acquisition de la plaque commémorative pour Emile LEBOURGEOIS.
- Décisions modificatives :  
Acquisition plaque commémorative  
Dépense au 61522 - 490€ - Recette au 2188 -490 €
- Acceptation revalorisation des tarifs de location de la salle polyvalente et de la petite salle comme suit :

**SALLE POLYVALENTE**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	2007 1/2 location journée supplémentaire	2007 1/2 location journée supplémentaire TOTAL
<b>Habitants de la commune</b>	<b>109.00 €</b>	<b>111.00 €</b>	<b>55.50 €</b>	<b>166.55 €</b>
<b>Habitants hors commune</b>	<b>186.00 €</b>	<b>195.00 €</b>	<b>97.50 €</b>	<b>292.00 €</b>
<b>Associations de la commune</b>	<b>Gratuit</b>			
<b>Associations hors commune</b>	<b>110.00 €</b>	<b>115.50 €</b>		
<b>Vin d'honneur</b>	<b>61.00 €</b>	<b>64.50 €</b>		

**PETITE SALLE**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>
<b>Habitants de la commune</b>	<b>50.00 €</b>	<b>51.00 €</b>
<b>Habitants hors commune</b>	<b>73.00 €</b>	<b>79.00 €</b>
<b>Vin d'honneur</b>	<b>27.00 €</b>	<b>27.50 €</b>
<b>Soirée Boum</b>	<b>31.00 €</b>	<b>32.00 €</b>